



Saint-Constant

AVIS DE SÉANCE EXTRAORDINAIRE

AVIS SPÉCIAL vous est donné par la greffière qu'une séance extraordinaire du Conseil municipal est convoquée par les présentes par monsieur le maire Jean-Claude Boyer pour être tenue à l'hôtel de ville (par présence ou par vidéo conférence) sans la présence du public, tel que requis par le décret 102-2021 du 5 février 2021 afin de minimiser les risques de propagation du coronavirus, le jeudi 29 avril 2021 à 8h, et que le sujet suivant sera pris en considération :

1. Acception provisoire des travaux – Construction en mode conception-construction de la bibliothèque et du centre municipal de la Ville de Saint-Constant;
2. Période de questions.

Donné à Saint-Constant, 27 avril 2021.


Me Sophie Laflamme, greffière
Directrice du Service des affaires juridiques et greffe

La séance sera enregistrée. L'enregistrement audio sera rendu publique, dès que possible.

Toute question relative à un point porté à l'ordre du jour doit être transmise à l'adresse courriel suivante : greffe@saint-constant.ca

Le procès-verbal sera également mis en ligne dans les meilleurs délais.

Affaires juridiques et greffe

Adresse postale
147, rue Saint-Pierre
Saint-Constant, QC J5A 2G9

B 450 638-2010
greffe@saint-constant.ca